



## Ordre du jour :

- 1) Lecture des réponses apportées au compte-rendu de mai 2025
- 2) Retour sur la causerie du lundi soir
- 3) Fête des voisins
- 4) Budget participatif 2025
- 5) Talents en fête au Parc Pommé : dimanche 10 août
- 6) Création d'un logo Comité de Quartier
- 7) Questions diverses

### **1) Lecture des réponses apportées au compte-rendu de mai 2025**

Certaines questions feront l'objet d'une reformulation dans les questions diverses.

### **2) Retour sur la causerie du lundi soir**

La 2<sup>ème</sup> soirée organisée a remporté un vif succès avec une quarantaine de personnes présentes. Raymond VILLALBA nous a captivé avec son intervention sur la vie au Camp de Gurs.

### **3) Fête des voisins**

La fête des voisins des HLM de Sègues du 28 juin portée par l'EVS et l'Office 64 s'est très bien passée, avec une bonne ambiance et musique.

Celle du quartier des Fontaines a été annulée à cause d'une météo incertaine.

### **4) Budget participatif 2025**

Une réunion de travail avec les services de la Ville a permis de caler la programmation des travaux :

- Côté fresque, la JAO travaille le projet artistique avec l'artiste retenu et le présentera au comité de quartier. L'avant-projet doit être soumis à l'Architecte des Bâtiments de France.
- Côté espace de Frontball : tout est calé avec l'entreprise de peinture et de travaux publics. Les travaux devraient débuter en septembre 2025 en fonction de la météo.

### **5) Talents en fête au Parc Pommé : dimanche 10 août**

Il s'agit de la 3<sup>ème</sup> édition dans le cadre des quartiers d'été : un grand merci à la Ville d'Oloron pour sa confiance et son soutien financier et logistique.

- Nouveau titre : Talents en fête au Parc Pommé
- Nouveau format : 15h – 22h
- Nouvelle programmation : exposants locaux, chasse au trésor, scène ouverte, concert de Clara Guery et Déborah Biver.
- Nouveau concept pour la restauration : producteur, maraîcher et Drolleries & Cie pour la buvette.

### **6) Création d'un logo Comité de Quartier**

Et pourquoi pas imaginer un logo pour identifier le comité de quartier Notre-Dame ?  
Mylène LACOSTE l'a fait ! Merci à elle pour cette proposition.

## **7) Questions diverses**

### **Point 152 : Rue Léon Jouhaux**

Demande de mise en sécurité d'une plaque ORANGE située devant l'entrée du laboratoire de la Boulangerie Cazapan.

**Réponse** : La société ORANGE est intervenue le 25 juillet dernier.

### **Point 153 : Rue de Sègues**

a) Les riverains sont satisfaits et remercient les services de la Ville. Cependant, ils évoquent la présence de gravillons qui rendent la route dangereuse.

**Réponse apportée lors de la réunion** : Les gravillons vont permettre de tasser la route pour mieux protéger le goudron. Ils seront nettoyés.

b) Pourquoi les travaux ne vont-ils pas jusqu'au chemin d'Arrêt Sègues ?

**Réponse** : La Ville ne peut pas intervenir sur la rue en direction d'Estos, au croisement de la rue de Sègues, car il s'agit d'une Départementale.

### **Point 154 : Rue Pémartin**

Le comité souhaite le rafraichissement des abords de la rue afin de respecter la flore et pour la valorisation du chemin qui mène au gave.

*Ce point pourrait faire partie du travail amorcé par un groupe issu du comité de quartier autour de la valorisation de parcours autour du Parc Pommé.*

**Réponse** : Les Services Techniques sont intervenus.

*Les problèmes de stationnement se sont très nettement améliorés, certainement grâce à l'intervention de la Police Municipale. Un grand merci.*

### **Point 155 : Déchets**

Présence de dépôts sauvages récurrents à côté des poubelles aux abords de l'externat Notre-Dame. Les riverains sont excédés. Il s'agit d'un dépotoir à ciel ouvert avec des odeurs nauséabondes.

**Réponse apportée lors de la réunion** : Cette question a déjà fait l'objet d'un débat qui s'est soldé par un retrait des containers, aussitôt remis à la demande de l'école. La mise en place de l'apport volontaire devrait permettre de solutionner ce problème. Une campagne des ambassadeurs est prévue pour sensibiliser les citoyens.

### **Point 156 : Rue Sophie d'Arrêt**

Un dépôt sauvage (branchages) est signalé.

### **Point 157 : Rue Moulinaire**

La statue a besoin d'être repeinte car elle est toute rouillée.

**Réponse** : Merci de préciser la localisation de cette statue aux Services Techniques.

### **Point 158 : Quartier des Fontaines**

a) La circulation de camions d'une entreprise s'accélère avec un tonnage qui ne permet plus la sécurité des riverains. Les maisons se fissurent et la route est complètement défoncée. Le comité demande un rendez-vous en urgence avec le gérant de l'entreprise, en présence des riverains.

**Réponse** : La Ville est en contact avec l'entreprise en question. Le gérant est en recherche de solutions pour accéder à sa propriété par un endroit moins urbanisé.

b) La fontaine est envahie par les herbes hautes.

**Réponse** : L'entretien a été effectué.

### **Point 159 : Rue Henri IV**

3 voitures abandonnées sont signalées.

**Réponse** : Les plaques d'immatriculation des 3 voitures abandonnées ont bien été communiquées au service de la Police Municipale.

### **Point 160 : Rue de Rocgrand**

Les travaux pour embellir les abords de la Friche sont appréciés. Un grand merci aux services de la Ville pour les travaux en cours effectués en régie avec l'Architecte.

Le comité note cependant une absence de concertation avec les riverains sur la question du sens de circulation.

**Réponse** : Les remerciements ont été transmis au service concerné.

Cette rue sera réservée pour les riverains afin d'éviter les flux des visiteurs de la Friche. Elle sera à sens unique, depuis France Travail vers La Poste, avec une interdiction de tourner à gauche sur l'Avenue Sadi Carnot.

### **Point 161 : Nuisances provoquées par des chiens**

Chiens sans laisse, déjections canines non ramassées par les propriétaires, aboiements incessants jours et nuits : que faire ?

Faut-il contacter la Gendarmerie pour les aboiements nocturnes ?

**Réponse** : Ces remarques ont bien été transmises au service de la Police Municipale.

Un rappel de règles de citoyenneté est régulièrement fait sur les réseaux sociaux de la Ville et dans le magazine Inf'Oloron. Malheureusement, face au manque de civisme de certains propriétaires de chien, la Ville ne peut pas agir si le délit n'est pas constaté au moment des faits.

Pour les nuisances sonores nocturnes, y compris les aboiements, il faut en effet prendre contact avec la Gendarmerie qui pourra intervenir.

**Prochaine réunion du Comité de Quartier : lundi 8 septembre à 20h à l'EVS**